DLP 12-09-91060704



AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES ®

GRANDES CULTURES

RÉGION CHAMPAGNE-ARDENNE

Bulletin n° 153 du 10/09/91

POMME de TERRE	**Mildiou**	**Quelques contaminations**
LUZERNE	**Noctuelles** **Apions**	**Dégâts très localisés** **Début du vol**
MAIS	**Acariens** **Pucerons**	**Pas d'évolution** **Début du vol**
COLZA	**Altises**	**Remettre les cuvettes jaunes**
CEREALES	**Cicadelles**	**Le point sur…**

POMME de TERRE

Défanage ou broyage mécanique en cours.

Mildiou

◇ **Situation**

Les dernières contaminations théoriques ont été enregistrées dans tous les secteurs les 1er et 2 septembre.

La plupart des sorties de taches de ces cycles ont eu lieu. Le risque mildiou reste faible.

◇ **Préconisation**

Une période orageuse ou(et) des rosées prolongées et brouillards peuvent créer des conditions favorables et justifient dans ce cas un renouvellement de la protection pour les arrachages tardifs.

LUZERNE

Noctuelles

◇ **Situation**

Plusieurs types de chenilles sont à l'origine sur certaines parcelles de morsures plus ou moins importantes du feuillage. La plupart de ces chenilles ne sont pas des noctuelles mais des **Chiasmas** (papillon beige très moucheté). Les quelques noctuelles trouvées sont des **Agrotis**. Les dégâts observés sont très localisés, sur des luzernières très voisines, implantées en juillet, l'une peut être attaquée, l'autre indemne.

◇ **Préconisation**

Un traitement insecticide n'est justifié que sur les parcelles fortement infestées.

Apions des bourgeons

◇ **Situation**

Le vol de ce charançon a débuté depuis une semaine mais aucune femelle n'est encore prête à pondre. Nous vous tiendrons informés de l'évolution de cet insecte.

◇ **Préconisation**

Aucun traitement justifié à l'heure actuelle.

MAIS

Acariens jaunes

◇ **Situation**

La présence de ces petites araignées reste limitée aux bordures de quelques parcelles du Tardenois. Aucune évolution majeure notée sur le feuillage.

◇ **Préconisation**

Aucune intervention justifiée.

Pucerons

◇ **Situation**

Le vol a débuté à la tour à succion de Lavannes le 3 septembre mais les captures restent pour l'instant très faibles. Pas ou très peu de pucerons observés sur maïs.

◇ **Préconisation**

Aucune intervention justifiée.

COLZA

Grosses altises

◇ **Situation**

Les premières piqûres sur cotylédons sont bien visibles.

Mais pas de captures encore observées dans notre réseau.

◇ **Préconisation**

Dès que le semis est terminé, pensez à mettre en place votre cuvette jaune pour suivre les insectes au cours de l'automne et pouvoir intervenir à bon escient.

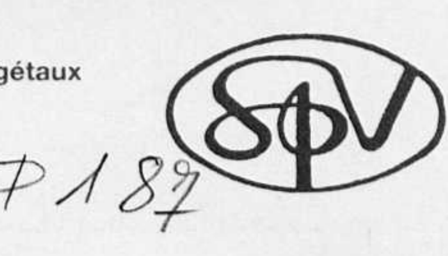
Imprimerie du S.R.P.V. Champagne-Ardenne - Le Directeur-Gérant : J. BOUCHET - CPPAP n° 529 AD (C SPV 1989)

08 REIMS 51 10 52

Publication périodique ABONNEMENT ANNUEL 240 F

Ministère de l'Agriculture
Service Régional de la Protection des Végétaux
62, avenue Nationale - La Neuvillette
B.P. 1154 - 51056 REIMS CEDEX
Téléphone : 26.09.06.43
Fax : 26.87.39.33

P 187



Remplir la cuvette d'eau aux 2/3 additionnée de quelques gouttes de liquide vaisselle et la placer à 10 mètres de la bordure du champ à proximité immédiate d'un ancien champ de colza.

CEREALES

Cicadelles

◇ Introduction

La maladie des "pieds chétifs" est apparue à grande échelle en 1989/1990 dans l'Est de la région Centre et l'Ouest de la Bourgogne où elle a provoqué de graves pertes de rendement. transmise par la cicadelle Psammotettix alienus, elle est causée par le virus du Nanisme du blé (V.N.B.), peut-être en interaction avec le virus de la Jaunisse nanisante de l'orge (J.N.O.) (un mollicute non identifié a parfois été observé dans les plantes malades, mais il ne joue sans doute pas un rôle majeur).

Le groupe de travail "pieds chétifs" s'est créé à l'automne 1990 pour étudier la biologie du ou des pathogènes et du vecteur, et chercher des méthodes de lutte contre la maladie, mettant en place plus de 20 essais au champ pour comparer des traitements de semences et rechercher une stratégie de traitement foliaire contre les cicadelles. Un premier point avait été fait en juillet sur l'avancement des recherches fondamentales et les premiers résultats expérimentaux. Les essais étant récoltés, il est maintenant possible dévaluer la rentabilité des traitements dans le contexte de cette année et de donner les grandes lignes des préconisations pour l'automne 1991.

◇ Situation sanitaire à la fin de l'été 1991

La maladie s'est très peu manifestée en culture cette année, sauf en quelques points marginaux, par rapport à l'aire de répartition de la maladie en 1990 (Aube, Est de la Côte d'Or). Cette bonne situation sanitaire est probablement liée à des semis plus tardifs et une disparition assez précoce des cicadelles en novembre. Elle a eu pour conséquence que, sur une vingtaine d'essais, 7 seulement ont exprimé des symptômes.

◇ Principaux résultats

* Dans tous les essais où le V.N.B. a été identifié, des écarts de rendement importants (5 à 20 q/ha) ont été mesurés entre les témoins et les meilleures parcelles traitées, bien que les taux de pieds chétifs observés aient été faibles (généralement 5 à 10 %, 20 % dans les essais les plus attaqués). Rappelons toutefois que les taux d'attaque étaient beaucoup plus faibles encore en cultures.

* Dans tous les essais, les traitements foliaires (pyréthrinoïdes) ont permis des gains de rendement significatifs. En ce qui concerne l'efficacité sur le nombre de pieds chétifs, on avait observé une tendance favorable aux traitements les plus précoces (1 à 2 feuilles). On retrouve une même tendance au rendement, mais pas toujours significative à cause des phénomènes de compensation. Les doubles traitements apportent parfois une amélioration significative par rapport à une application unique. On n'observe pas d'effet dose des produits.

* Parmi les traitements de semences insecticides testés, deux d'entre eux n'ont eu aucun effet positif : le T4 (lindane et endosulfan) et l'AUSTRAL (téfluthrine). Le CAPFOS (fonofos) donne des résultats irréguliers. L'imidaclopride (NTN ou Gaucho), matière active non encore homologuée sur céréales, est en tête dans tous les essais. Il est le seul traitement de semences pouvant se passer d'un complément de protection foliaire.

* Les insecticides microgranulés du sol testés (CURATER à base de carbofuran, TEMIK à base d'aldicarbe et TEMIK M à base d'aldicarbe + endosulfan) ont une assez bonne efficacité, devenant bonne s'ils sont suivis d'un traitement foliaire. Toutefois, l'utilisation de ces produits nécessitant un semoir spécial n'est guère généralisable en pratique.

◇ Discussion

Ces résultats doivent être interprétés avec précaution, car il s'agit d'essais implantés volontairement dans des situations très favorables à l'expression de la maladies : semis précoce, variété sensible, ayant une faible capacité de compensation (Thésée), parcelles à localisation favorable à la maladie. Malgré ces précautions, les taux d'attaque ont été plus faibles que ceux observés en 1990, ce qui conduit peut-être à surestimer l'efficacité de certains traitements.

De plus, la plupart de ces essais ont été contaminés également par la Jaunisse nanisante de l'orge (J.N.O.). L'effet des produits sur le rendement n'est donc sans doute pas dû seulement à leur effet sur le V.N.B..

◇ Conclusion et préconisations pour les semis de 1991

Pour évaluer les risques pour les prochains semis, trois éléments doivent être connus :

- les populations de Cicadelles : elles sont suivies par les relevés hebdomadaires du réseau de piégeage situé dans la Marne et l'Aube.

- le pouvoir virulifère des Cicadelles : il sera vérifié localement par des tests Elisa.

- l'activité des Cicadelles, qui dépend des conditions climatiques (température et pluie).

L'ensemble de ces informations sera disponible dans les Avertissements Agricoles.

Si les risques de maladie sont importants, compte-tenu de l'absence de traitement complètement efficaces et de variété résistante connue, les préconisations seront :

- éviter les semis trop précoces,

- dès le stade '1 feuille', protéger les parcelles par un traitement foliaire, renouvelé si la présence des Cicadelles se prolonge (pour la liste de produits qui auront obtenu une éventuelle dérogation sur Cicadelles pour cet automne, se référer aux Avertissements Agricoles).

Ces préconisations ne concernent pour l'instant que le blé tendre d'hiver. Un seul cas d'attaque grave sur orge a été observé cette année près de Châteaudun (il s'agit d'une souche de virus différente de celle infestant le blé). Ce cas restant isolé, il n'y a pas lieu actuellement de prendre des précautions particulières pour l'orge.